

# Information du Comité d'Homologation de Loire-Atlantique et de Vendée (CH 44-85)

## **Décision 01-2014 du 24/01/2014 : Homologation du macareux moine**

Suite à l'épisode d'échouage important sur les côtes de Loire-Atlantique et de Vendée, les membres du comité ont décidé de suspendre l'homologation du macareux moine pour la période du 15 janvier 2014 jusqu'à la fin de la période d'échouage.

## **Décision 02-2014 du 24/01/2014 : Homologation des données photographiques sur les bases Biolovision.**

Afin d'augmenter le nombre de données homologuées et pour faciliter la tâche des observateurs, il a été décidé que les membres du Comité d'Homologation pourront étudier toutes les observations collectées sur les bases Faune-Vendée et Faune-Loire-Atlantique et accompagnées de photographies de bonne qualité.

Cette procédure doit rester exceptionnelle et la rédaction d'une fiche reste bien sûr le mode de transmission privilégié. C'est pourquoi dans de tels cas, la donnée sera intégrée avec une année de retard au rapport du CH et la mention de l'observateur sera remplacée par <http://www.faune-loire-atlantique.org> ou <http://www.faune-vendee.org>.

Nb : Nous alertons les observateurs sur le fait que l'intérêt de l'avifaune prévaut, et qu'il est déconseillé de déranger un animal dans le seul but de se dispenser de rédaction de fiche d'homologation.

## **Décision 03-2014 du 24/01/2014 : Homologation de l'Ibis falcinelle**

L'Ibis falcinelle ne sera plus soumis à homologation en Loire-Atlantique à compter du 15/04/14 du fait de sa régularité grandissante et des épisodes de nidification récents. Par ailleurs, la qualité des fiches reste encore insuffisante et ne permet que rarement d'exclure des espèces plus exotiques (Ibis de la Puna ou Ibis à face blanche ; cf. [http://files.biolovision.net/www.faune-vendee.org/pdf/files/news/ID\\_Ibis\\_falcinelle-2667.pdf](http://files.biolovision.net/www.faune-vendee.org/pdf/files/news/ID_Ibis_falcinelle-2667.pdf)). Nous invitons donc les observateurs vendéens à être vigilants lors de la rédaction de leurs fiches d'homologation concernant l'espèce.

## ***Information :***

Pour l'année 2014, le comité se composera comme suit : Eugene Archer, Matthieu Faveyrial, Bertrand Isaac, Frédéric Le Gallo (secrétaire pour le 85), Julien Mérot, Willy Raitière (secrétaire pour le 44) et Hugo Touzé.

L'équipe du CH 44-85